

Edition 2022

Bulletin municipal de Frangy-en-Bresse

Guillaume ROBERT

Le mot du Maire :

Il y'a des travaux qui se voient et des projets qui avancent.

Au travers du budget 2022, nous vous confirmons une bonne santé financière de la commune qui nous permet d'envisager des projets d'envergure tels que l'étude de faisabilité d'une chaufferie bois, l'extension des ateliers municipaux et la création d'un logement t2 dont vous trouverez le détail dans ce bulletin.

C'est le résultat du travail fourni par toute l'équipe municipale que je remercie chaleureusement.

Vous avez des propositions pour dynamiser notre commune, n'hésitez pas à franchir la porte de la mairie.

Autour d'un café ou d'un jus de pommes, les échanges constructifs sont toujours bien accueillis.

Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'éventail des services de proximité.

A ce titre, nous apportons tout notre soutien à notre boulanger, Monsieur LETOURNEAU qui a perdu son outil de travail de manière tragique. Le bien vivre à Frangy est conditionné par la présence des commerces de première nécessité et cette boulangerie en est l'exemple parfait. Sa réouverture rapide est impérative.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin 2022 ainsi que de bonnes fêtes de fin d'année.

Avec mon dévouement.

Votre Maire, Jocelyne EUVRARD

Théo en renfort de l'équipe technique et en soutien au CPI de Frangy

Le dispositif Parcours Emploi Compétence permet aux collectivités l'intégration d'un jeune sur une durée maximale de deux ans et de bénéficier d'aides déterminées par arrêté du Préfet de région. Théo Vantard qui avait apporté toute satisfaction lors d'un job d'été en 2021 a postulé et a été retenu.

De plus Théo bénéficiant d'une solide formation aux services d'incendie et de secours à rejoint le corps des sapeurs-pompiers volontaires et peut intervenir en cas de nécessité sur son temps de travail afin d'apporter une aide précieuse à l'ensemble de nos administrés dans la difficulté.



Informations pratiques :

Les services de la Mairie et de l'Agence Postale Communales sont ouverts au public du mardi au samedi de 9H00 à 12H00.

En dehors de ces horaires, vous pouvez nous joindre par téléphone au 03.85.74.71.10 ou par mail à mairie-frangy@wanadoo.fr.

Facebook :

Commune de Frangy en Bresse
Site Internet : www.frangy-en-bresse.fr
Rejoignez-nous sur l'application Panneau Pocket pour connaître les actualités de votre commune en temps réel !

Bibliothèque intercommunale

Un mercredi sur deux de 15h00 à 18h00
Villa d'hébergement-Route de Louhans

Agence Postale Communale

Le départ du courrier et des colis est effectué du mardi au samedi à 11h30.

Réalisations 2022

Viabilisation parcelle

Les trois parcelles situées Route de Charnay ont été viabilisées avant leur mise en vente. Aujourd'hui elles ont trouvé acquéreurs.

Poursuite de l'entretien du Parc Immonbilier

Le toit d'un logement communal a été complètement restauré par l'entreprise CAGNE situé au 185 Rue du Bourg.

Mobilité douce

Les Agents techniques ont terminé le prolongement du chemin piétonnier route de Louhans. L'accès au centre Bourg est désormais sécurisé.



Signalétique



Comme énoncé dans le précédent bulletin, la signalisation a été améliorée et a été étendue aux bâtiments communaux, salle des fêtes, centre de première intervention et maison de santé. Un panneau d'affichage libre a trouvé également sa place sur le parking.



Du confort pour nos écoliers

Dans un souci de confort et d'économie d'énergie significative, des travaux d'abaissement du plafond et d'isolation ont été réalisés par l'entreprise BAGNARD ACARY dans la salle de motricité devenue salle de classe.

L'éclairage, désormais en leds a été complètement revu.

Toit du four

Toujours dans l'esprit d'entretenir le patrimoine immobilier communal, nos employés ont rénové entièrement le toit de ce beau bâtiment tout en briques sous la direction de notre premier adjoint.



Projets validés et en attente de réalisation

Aménagement entrée de la mairie et des parkings

Il a été décidé des travaux de captage des eaux pluviales et de réfection de l'entrée de la Mairie avec pose de pavés. Les travaux sont programmés pour début 2023.

Logeons-nous à Frangy

Face à une demande croissante de logements et après réfection complète du toit et isolation du plancher de l'immeuble abritant la maison d'assistantes maternelles, la création d'un appartement d'environ 70 mètres carrés sera **réalisé au deuxième étage.**

Ces travaux se feront en partie par l'équipe technique en période hivernale.

Pensons à l'accessibilité

Le terrain de foot est désormais occupé par les associations pour y réaliser des manifestations telles que randonnées, vide grenier, concerts etc... et nous devons nous en réjouir.

Il nous faut penser aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes qui rencontrent des difficultés d'accès.

Une entrée sera réalisé derrière les cages de foot afin d'offrir un accès sécurisé pour tous. Ces travaux seront également réalisés en régie.



De nouvelles portes pour l'église et une mise aux normes de l'installation électrique



L'église nécessite que l'on se préoccupe de ses installations et de sa façade.

L'installation électrique sera entièrement revue et mise aux normes. Adieu les fils **torsadés** en coton et les tabatières.

La porte d'entrée principale et celle de la chapelle feront également peau neuve.

Projets à l'étude

Création d'une chaufferie bois en remplacement de la chaufferie gaz

Face à l'augmentation significative et non maîtrisable du gaz et à l'obsolescence de l'installation existante (soit plus de 20 ans), la collectivité s'est engagée dans l'étude d'un projet de création d'une chaufferie bois. Sa réalisation s'étalera entre 16 et 24 mois en respectant plusieurs phases :

- une étude d'opportunité
- une étude de faisabilité confiée à un bureau d'étude
- la réalisation d'un avant-projet **sommaire puis définitif**
- la recherche de différentes aides : **état, département, région et Europe.**

La collectivité bénéficie de l'appui d'un animateur « Energies renouvelables » du département.

L'étude de faisabilité vient d'être finalisée. Une consultation citoyenne sera initiée afin de centraliser vos remarques et d'alimenter nos prochains débats municipaux.

Déplacement et agrandissement des ateliers communaux

La loi du 22 août 2021 dite « climat et résilience » a fixé l'objectif de zéro artificialisation nette, d'ici 2050, avec déjà une baisse significative du rythme de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031.

Cette loi nous interdira toute nouvelle construction si nous ne sommes pas en capacité de désartificialiser l'équivalent en surface. Exemple : enlever le goudron de la place du village, le goudron de la cour de la salle des fêtes etc. ...

De nouveaux ateliers municipaux seront créés sur le site de La Vesvre en prolongement du bâtiment existant afin de gagner en fonctionnalité et en efficacité. L'ancien local sera réhabilitable sans contrainte de nouvelle artificialisation.

L'installation de panneaux photovoltaïques peut être envisagée afin de produire de l'énergie qui pourra être redistribuée dans les réseaux qui alimentent les immeubles de la collectivité situés dans un rayon de deux kilomètres. Un système de récupération des eaux pluviales sera installé afin de pourvoir à l'arrosage et à l'entretien des immeubles et du matériel.

Les devis sont en cours et là aussi il va falloir aller à la recherche de subventions.

L'agence postale offrira un service numérique en 2023

L'agence postale se dote d'un point numérique.

Il permettra à toute personne ne disposant pas d'outil informatique de réaliser des démarches administratives en ligne.

Le matériel nécessaire et la formation sont financés par le fonds de péréquation à raison de 4000 € pour l'installation de l'îlot numérique et de 3000 € pour la formation de l'agent.



Construisons encore à Frangy

Un projet de viabilisation de trois parcelles constructibles est en cours, il est situé route de Louhans.

Le permis d'aménager, les différents devis de viabilisation nous permettront de définir un prix de revient au mètre carré cette fin d'année. Nous préserverons le verger, et au maximum l'environnement déjà arboré afin de garder un lieu de vie agréable

Renouvellement du matériel

Après 22 ans d'utilisation, la tondeuse autoportée sera remplacée par un matériel de même marque et de même puissance.

Une benne TP est également en commande, c'est un outil indispensable pour réaliser l'ensemble des travaux de voirie.



Gestion des rivières et des milieux aquatiques

GEMAPI : Gestion des Milieu Aquatiques et Prévention des Inondations est une compétence obligatoire attribuée au 1^{er} janvier 2018 aux Communauté de Communes et d'Agglomérations.

Afin d'assurer la GEMAPI, un syndicat mixte fermé a été créé, l'**EPAGE Seille et affluents** (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

A cet EPAGE seront transférées les compétences de 4 syndicats de rivières et de 12 Communautés de Communes et d'Agglomérations.

Le Syndicat intercommunal pour l'aménagement du bassin de la Seille amont, la Seillette et la Brenne a transféré ses compétences et sera par conséquent prochainement dissout.

Gestion de l'eau potable

Afin d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et la performance du réseau, le **Syndicat mixte des eaux de la Seillette** réalise d'importants travaux de remplacement des canalisations datant des années 1960.

Travaux réalisés et prévus sur la commune de Frangy :

- Remplacement de la canalisation des puits à la station de Charnay et enfouissement de la ligne électrique en 2021.
- Remplacement de la canalisation du bas de Charnay à Gommerand en 2022 (nouveau tracé par la prairie).
- Remplacement de la canalisation du milieu de Charnay au Bourg (fin 2022 ou début 2023).

La qualité de l'eau distribuée répond aux normes en vigueur.

[Commune - Frangy-en-Bresse \(71\) | Observatoire des services publics de l'eau et de l'assainissement : prix de l'eau et performance des services \(eaufrance.fr\)](#)

ETAT CIVIL

Naissances

09 février 2022

Inna, Julia LONGIN

18 février 2022

Blanche, Frédérique, Magali ANSELM

21 février 2022

Montaine GOMES CLEMENT

11 avril 2022

Olympe HUMBEY

19 avril 2022

Elie PELLISARD

04 juin 2022

Logan RADDA

08 septembre 2022

Aymeric TISSERAND



Décès

08 décembre 2021

Monique CHOUARD

09 décembre 2021

René BURDY

15 décembre 2021

Denise NICOLAS

01 janvier 2022

Jeanne DHIVERT

18 février 2022

Raymond GUYOT

01 avril 2022

Jean FONTAN

21 avril 2022

Yvonne BURDY

18 mai 2022

Gilbert HUGONOT

21 mai 2022

Marcel MOUREAU

02 août 2022

Henri GOUX

15 août 2022

Françoise BUS

04 septembre 2022

Henri SCHATZ

23 septembre 2022

Michel PETITJEAN

28 octobre 2022

Marcel NICOLAS



Mariages

11 juin 2022

Cédric PAGE et Lydia LERICHE

16 juillet 2022

Rémy REBILLARD et Nadine BASSEN

20 août 2022

Félien HUMBEY et Sabrina BERNARD

27 août 2022

Valérian JARJAVAL et Amandine COURMONT

22 octobre 2022

Renald BALCAEN et Frédérique MICHAUD



Baptêmes

09 juillet 2022

Blanche ANSELM

06 août 2022

Eva GUDEFIN

27 août 2022

Jade et Ella COURMONT-JARJAVAL

24 septembre 2022

Marceau MEUNIER



FINANCES COMMUNALES
RESULTATS 2021 (Budget principal)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Frais de personnel + charges	81 278	Taxes et redevances	219 287
Indemnités des élus + cotisations	21 398	Dotations	185 704
Syndicat scolaire + rivières	56 991	Revenus immeubles	38 894
Gaz - électricité - eau - combustibles	29 167	Charges locatives et redevances	5 422
Voirie et fossés	7 958	Concession cimetière	1900
Entretien bâtiment, fournitures	11 381	Produits agricoles	1371
Entretien matériel roulant	1 089	Divers redevances et contributions	24 350
Fournitures petit équipement	11 523		
Maintenance	5 557		
Frais de secrétariat et de télécommunication	2 034		
Taxes	4 855		
Intérêts des emprunts	2 644		
Subventions associations et CCAS	6 780		
Restitution FNGIR	32 088		
Assurances	7 997		
Communication – insertions -cérémonie	2 692		
Honoraires divers	6 483		
Frais divers et contributions	1 605		
Subvention financement restaurant	5 332		
Autres frais divers	27 052		
TOTAL (en euros) :	325 904	TOTAL (en euros) :	476 928

Excédent de fonctionnement : 151 024 euros

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Remboursement emprunts et cautions	22 958	Subvention	7 191
Réhabilitation de bâtiments	53 312	Récupération de la TVA	2 984
Immobilisation corporelles (outillage,	8 541	Cautions reçues (location)	950
Maison de santé	233 615	Emprunt Maison de santé	130 000
TOTAL (en euros) :	318 426	TOTAL (en euros) :	141 125

Déficit d'investissement : 177 301euros

DEFICIT GLOBAL : 26 277 €

Résultats cumulés : 355 438 – 26277 = 329 161 €